

Avantages ?

- Acquérir un maximum d'expérience et de confiance avant l'examen pratique !
- Coût total souvent moins élevé, comparé à la filière traditionnelle
- Continuez à consolider vos acquis à moindre coût.
- Plus souple que la conduite accompagnée, pas de kilométrage minimum à faire.

Conditions d'accès au permis B

- Avoir au moins 18 ans
- Avoir le code depuis moins de 5 ans

- Avoir l'accord de l'assureur du véhicule

Avoir l'accord de l'assureur sur le choix du/des accompagnateur(s)
Si la formation a lieu à l'issue de la formation initiale : avoir suivi une formation pratique de 20h minimum avec un enseignant et bénéficier d'une évaluation favorable

Si la formation a lieu à la suite d'un échec à l'examen : avoir obtenu de votre auto-école une autorisation de conduire en conduite supervisée.

Avantages ?

- Coût total souvent moins élevé, comparé à la filière traditionnelle
- Taux de réussite plus important
- Période probatoire de 2 ans !
- Tarifs préférentiels sur votre assurance « jeune conducteur ». Jusqu'à 40% de remise
- Pour bénéficier de tous ces avantages l'AFFI doit être délivrée avant les 18 ans.
- Pas de limite de temps pour le passage de l'examen

Conditions d'accès au permis B

- Avoir au moins 15 ans
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR
- Avoir l'accord des parents
- Avoir l'accord de l'assureur du véhicule
- Avoir l'accord de l'assureur sur le choix du/des accompagnateur(s)

**POUR EN SAVOIR PLUS,
N'HÉSITEZ PAS À POUSSER LA PORTE
OU CONSULTEZ LE SITE DE LA
SÉCURITÉ ROUTIÈRE**